

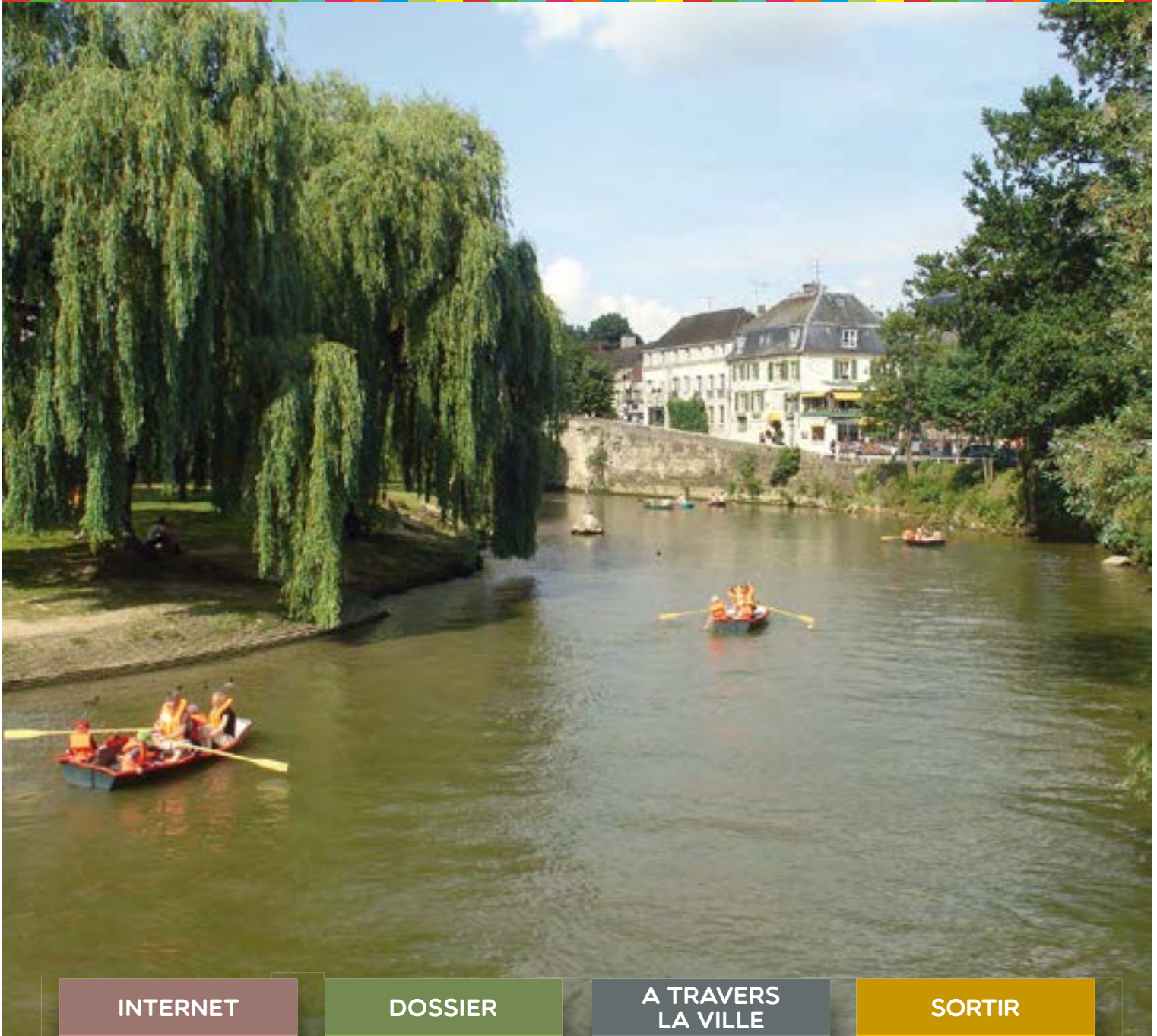
Regards

de L'Isle-Adam

JUIN 2015

NUMÉRO

87



INTERNET

Une nouvelle borne
wifi en ville

PAGE 9

DOSSIER

La forêt domaniale
de L'Isle-Adam

PAGE 12

A TRAVERS LA VILLE

Zoom sur la voirie,
l'entretien des
bâtiments publics

PAGE 15

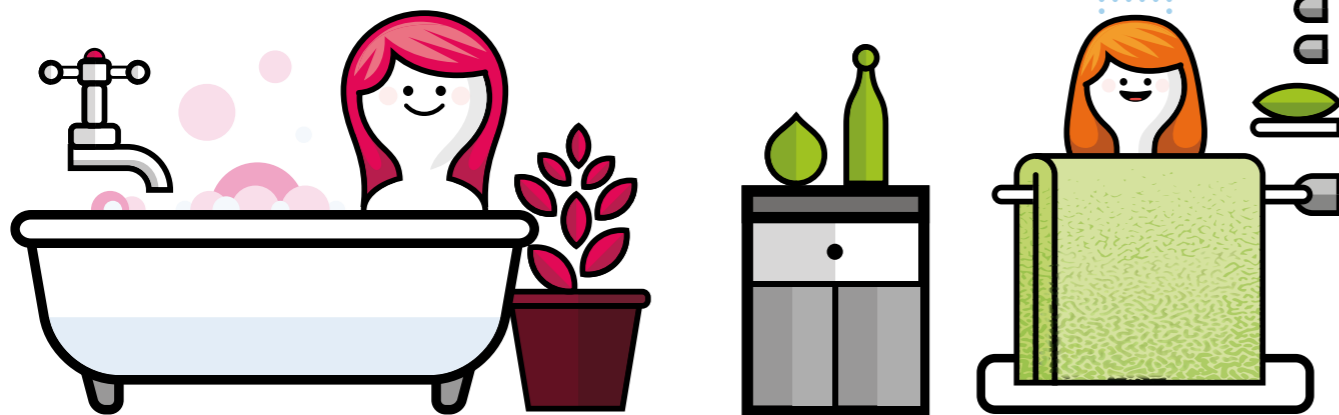
SORTIR

Inauguration des cabines
de plage. Venez revivre
les années Folles !

PAGE 18

UNE GRANDE DOUCHE C'EST MIEUX QU'UN PETIT BAIN

PRÉFÉRER
UNE DOUCHE À UN BAIN
70 LITRES ÉCONOMISÉS*



DE PETITS GESTES PEUVENT FAIRE DE GRANDES ÉCONOMIES D'EAU



Découvrez tous nos conseils et écogestes sur
www.lyonnaise-des-eaux.fr



* Une douche de 4 minutes utilise 60 à 80 litres d'eau et un bain 150 litres.



Chère Adamoise, cher Adamois,

Le 4 juillet prochain, la plage de L'Isle-Adam sera en fête à l'occasion de l'inauguration des cabines de la plage rénovées. Venez nombreux à partir de 14h profiter de toutes les animations gratuites : sculptures de sable, jeux pour enfants, mini-golf, spectacles... et inauguration à 19h. La plage sera officiellement ouverte à la baignade pour la saison le 5 juillet.

Un important programme de rénovation de la plage, qu'il s'agisse des installations hydrauliques, électriques, des canalisations ou des bâtiments, a été initié depuis 10 ans. 150.000 euros sont ainsi provisionnés chaque année pour réaliser les travaux nécessaires afin que ce site emblématique de notre commune, plus grande plage fluviale de France, offre un accueil de qualité à ses nombreux visiteurs.

Depuis, ont été réalisés la mise en sécurité du système de filtration des bassins, la toiture du restaurant, la rénovation des pédiluves bordant le bassin de la plage, le remplacement des 4 grands bassins de filtrage d'origine, le cuvelage du bassin record, l'installation de l'arrosage automatique, la réhabilitation des espaces verts, l'installation de jeux supplémentaires et de terrains de sports, la rénovation du toboggan, des kiosques d'entrée et cette année, celle des cabines de la plage en partie financée grâce à la générosité de nombreux mécènes, particuliers et des entreprises, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

Les jeunes adamois et les Adamois de plus de 60 ans peuvent bénéficier de la gratuité de la plage en semaine s'ils disposent d'une carte plage personnelle, laquelle à partir de cette année coûtera 15 euros par saison. J'ai pris cette décision, non pas pour les recettes modestes que cela apportera à la ville, mais afin de limiter le coût très important que génère l'établissement de cette carte, en personnel notamment. En effet, de très nombreux habitants demandaient la carte sans jamais l'utiliser. Je ne suis pas, par principe, favorable à la gratuité totale car elle n'appelle pas l'attention de ses bénéficiaires sur ses conséquences pour l'ensemble de la collectivité.

Voici notre belle plage de L'Isle-Adam prête pour une nouvelle saison touristique : bassins nettoyés, cabines élégantes, sable changé et fraîchement ratissé. Il ne reste plus que le soleil...

Je vous souhaite à tous un superbe été, à la plage.

Bien cordialement,

Axel PONIATOWSKI

Axel Poniatowski

- 04 ■ Retour en images
- 05 ■ Vie publique et citoyenne
- 06 ■ Enfance / Jeunesse
- 08 ■ Vivre ensemble
- 09 ■ Internet
- 09 ■ Economie locale
- 10 ■ Côté Sport
- 11 ■ Cadre de ville
- 12 ■ La forêt domaniale de L'Isle-Adam et sa gestion par l'ONF
- 15 ■ A travers la ville
- 18 ■ Sortir
- 20 ■ Prenez note !
- 21 ■ Infos pratiques
- 22 ■ Etat Civil

Regards Directeur de la publication : Axel Poniatowski - Rédacteur en chef : Elodie Thabourey - Attachées de communication : Emilie Colomer - Virginie Klein - Hélène Lebecq - Réalisation - Impression : Palissade Publicité 01 34 08 20 21 - Crédits photos : Mairie de L'Isle-Adam / Fotolia - Régie publicitaire : Palissade Publicité - Distribution : Association « Porte à Porte » - Dépôt légal : ISSN N 1157-6804 - Bulletin Municipal imprimé à 7000 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion durable des forêts. Mairie de L'Isle-Adam : 45 Grande Rue - Tél. 01 34 08 19 19.

LA GRANDE CHASSE À L'ŒUF

Rendez-vous incontournable des petits gourmands, la traditionnelle chasse à l'œuf organisée par le Comité des Fêtes le dimanche de Pâques, a connu un franc succès.



LA FOIRE HORTICOLE

Les 18 et 19 avril, les amateurs de plantes, fleurs et arbustes sont venus nombreux à la recherche d'idées de décoration pour leurs jardins et terrasses.



CONCOURS DES VITRINES DU CARNAVAL

La remise des prix a eu lieu le 17 mai dans les jardins du Castelrose. Les enfants venus récupérer leurs prix (livres de contes, places de cinéma...) ont assisté à une représentation théâtrale sur le thème des contes de Perrault.



CÉRÉMONIE DE REMISE DES GALONS

Vendredi 17 avril, Axel Poniatowski a été convié à la cérémonie de remise de galons, médailles et diplômes des sapeurs-pompiers du centre de secours de la Ville.



70^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945.



Interview de Jean-Dominique Gillis, adjoint à la sécurité, travaux, voirie, éclairage public, parc de véhicules de la Ville

TRIBUNE D'EXPRESSION Union pour L'Isle-Adam Ville Parc

Les effectifs de la police municipale, dont vous êtes en charge au sein du Conseil municipal, ont augmenté ces dernières années. Comment expliquez-vous cette montée en puissance ?

Effectivement, depuis sa création il y a une dizaine d'années, nous sommes passés de 3 à 12 agents en 2015. Une montée en puissance due à la volonté du maire d'assurer la sécurité et la tranquillité des Adamois. Axel Poniatowski souhaite une visibilité constante de la Police municipale grâce à un maillage de tous les quartiers de la ville. Cela permet d'avoir une présence des forces de l'ordre aussi bien de la police municipale de 7h30 à 21h30 que de la Gendarmerie qui patrouille en journée et prend le relais notamment la nuit. La vidéo-protection vient en renfort de ces effectifs avec 16 caméras disséminées à travers la ville. Ces dernières ont permis aux gendarmes d'élucider plusieurs enquêtes, raison pour laquelle nous allons augmenter leur nombre avec comme objectif d'atteindre 20 caméras d'ici la fin 2015.

Quelles sont leurs principales missions ?

Outre la mission d'assurer la sécurité des personnes et des

biens par des patrouilles sur l'ensemble de la ville sectorisée par quartiers, la police municipale fait appliquer les arrêtés du maire notamment dans le cadre des regroupements de personnes ou de la consommation d'alcool sur la voie publique. L'ilotage permet également aux policiers municipaux de rencontrer, de discuter avec les Adamois et d'être à l'écoute de leurs problèmes en matière de sécurité. Enfin n'oublions pas les O.T.V. (Opérations Tranquillité Vacances) qui ouvre la possibilité en partenariat avec la Gendarmerie, d'une surveillance régulière du domicile pendant les vacances de nos administrés.

Vos autres délégations en tant qu'adjoint au maire, comportent la voirie et l'entretien des bâtiments communaux. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La diminution des dotations de l'Etat nous oblige à serrer les budgets avec des répercussions sur les effectifs. Malgré l'achat d'une mini balayeuse, nos agents sont soumis à d'importantes charges de travail axées principalement sur la propreté de la ville, chère aux yeux du maire, et sur les petits travaux de réparation de la voirie et des trottoirs. Enfin, les agents de la voirie participent activement à l'organisation des

fêtes, cérémonies et évènements de la ville avec l'aide des agents chargés des bâtiments communaux. Ces derniers assurent l'entretien des bâtiments et notamment des écoles primaires et maternelles. Les travaux de peintures et d'entretien des sols dans les classes et les autres bâtiments ou l'éclairage font également partie de ces missions.

Toutes ces fonctions nécessitent une présence substantielle sur le terrain. Comment faites-vous pour assurer votre mission ?

Cela demande une présence constante par le biais de permanences physiques ou téléphoniques. Cela implique également des réunions régulières avec les chefs de services et une coordination indispensable avec les différents corps de métier. Tout cela sous les directives du maire qui suit particulièrement ces sujets pour le moins importants afin d'assurer une bonne qualité de vie aux Adamois. Et pour finir, je siège au sein des syndicats d'assainissement, de l'eau et de l'électricité et participe aux marchés de l'éclairage public et du chauffage des bâtiments de la ville. Bref, beaucoup de travail mais c'est à la fois valorisant et passionnant !

Extraits du conseil municipal du 22 mai 2015

Parmi les points adoptés par le Conseil municipal :

- Acquisition de parcelles à usage de parking rue du Gué et rue Poupart.
 - Révision du règlement local de publicité afin de préserver le cadre de vie par l'harmonisation et l'homogénéisation des dispositifs publicitaires.
 - Modification du règlement des prestations périscolaires et du règlement intérieur du centre de loisirs intégrant la nouvelle organisation TAP (Temps d'Activité Périscolaire).
 - Engagement de la ville dans le cadre du SDA (Schéma Directeur d'Accessibilité) afin de programmer la mise en accessibilité des points d'arrêts des lignes de transport par les bus.
 - Engagement de la ville dans la réalisation, le financement et l'entretien des opérations concernées par le Contrat Régional Territorial.
 - Demande de fonds de concours voirie à la communauté de communes CCVO3F.
- Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la ville : www.ville-isle-adam.fr
➤ rubrique vie municipale

Date du prochain Conseil municipal

Vendredi 3 juillet à 19h

BRÈVES



Il s'agit d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. Effectué sur une période de 6 à 12 mois auprès d'organismes à but non lucratif ou des personnes morales, il peut être réalisé en France ou à l'étranger. Le volontaire effectue une durée hebdomadaire minimale de service de 24h, qui sera rémunérée.

Depuis le 1^{er} juin, le nombre de places est augmenté.

Pour plus de renseignements : www.service-civique.gouv.fr



Commémoration

Anniversaire de la libération de L'Isle-Adam dimanche 30 août

Place du Tillé - Nogent - 10h
Carrefour des Alliés - 11h
Union Nationale des Combattants



Calendrier des inscriptions auprès du service enfance

Juin • Inscriptions aux activités périscolaires

Je réserve la cantine, les TAP, l'accueil de loisirs et l'étude pour la prochaine rentrée scolaire sur la fiche d'activités à retourner au plus vite au service Enfance.

Du 24 août au 2 octobre

• je fais calculer mon quotient familial

Afin de bénéficier de la tranche tarifaire correspondant à vos ressources qui sera valable du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

Faire parvenir au service Enfance les pièces suivantes :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Avis d'imposition 2015 - revenus 2014 du foyer ou de la déclaration pré-remplie 2015.
- Justificatif de prestations allocations familiales de moins de 3 mois (relevé bancaire ou attestation)
- Livret de famille
- Dernier bulletin de salaire des responsables du foyer
- Tout élément justifiant un changement de situation par rapport à l'avis d'imposition 2014.

A défaut, la tranche tarifaire la plus élevée sera automatiquement appliquée.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P) de nouveaux horaires en septembre

Afin d'améliorer la qualité des T.A.P. proposés, la Ville a revu l'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée. Dans l'intérêt de l'enfant et pour une meilleure gestion, les 3 heures de T.A.P. seront regroupées sur une après-midi.

Ce changement permettra de recruter plus facilement du personnel diplômé et de proposer des projets d'activité plus cohérents (danse, musique, chant, théâtre, anglais, expression corporelle, arts éphémères...).

Ainsi, les écoles **Chantefleur et Cassan** organiseront les temps d'activités périscolaires le **jeudi de 13h30 à 16h30** et les écoles **Jean de La Fontaine, Dambry, Balzac et Camus** le **vendredi de 13h30 à 16h30**.

BRÈVE

Nouvelle micro-crèche « Les amis de Lily » (établissement privé)

En partenariat avec la Ville.

Pour les enfants de 10 semaines à 3 ans.

10 places d'accueil. Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Ouverture le 24 août.

11 bis avenue Michel Poniatowski

☎ 06 68 52 19 99 ✉ lesamisdelily95@gmail.com



INSTALLATION DE DEUX TABLEAUX NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE BALZAC



Depuis les vacances de Pâques, l'école Balzac utilise des tableaux numériques pour faire cours aux

élèves de CP et de CE1. C'est la première école élémentaire de la ville à expérimenter ce nouveau matériel. Il est prévu d'équiper chaque école élémentaire dans les années à venir.

RÉTROSPECTIVE

Les collégiens de Pierre et Marie Curie reçoivent leurs homologues Espagnols



A l'initiative du professeur de musique du collège et de son homologue espagnol, les musiciens en herbe du lycée Alexandre Satorras de Mataro se sont produits en concert le soir du 18 mars,

devant le public français à la Maison de L'Isle-Adam.

Les collégiens de Pierre et Marie Curie, sont partis à leur tour en Espagne, la semaine du 17 au 24 mai.



Repas sur le thème des « **Princesses et Chevaliers** » avec les écoles élémentaires et maternelle le 7 mai. Ci-dessus, les enfants de l'école Jean de La Fontaine.



Les élèves de CM2 de l'école Balzac en **classe découverte Nature** en avril.

L'ÉTÉ À L'ISLE-ADAM

LES STAGES DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE LOUIS SENLECG



Le musée propose chaque été des stages pour les enfants de **6 à 12 ans** dans les ateliers du musée, situés en centre-ville, dans l'un des pavillons Lartigue.

**Les 6 et 7 juillet
de 14h à 16h30**

Peinture sur tissus

En s'inspirant des motifs peints par Jacques Henri Lartigue pour des maisons de coutures, les enfants décoreront leur sac en tissu.

Les 7 et 8 juillet de 14h à 16h30

Arbres en volume

Les enfants réaliseront des arbres majestueux, sujets chers à Jules Dupré, à partir de bandes plâtrées.

Tarifs : 7,30 € pour les Adamois (13,50 € pour les extérieurs). Places limitées.

Renseignements et réservations ☎ 01 74 56 11 23

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs Jean-Paul Nombrot propose des journées à thème pendant les vacances estivales.

En **juillet** le cirque sera à l'honneur avec des sorties prévues au zoo d'Amiens, au parc Astérix et au jardin d'acclimatation pour les plus petits.

En **août**, les enfants deviendront les petits aventuriers de Koh-Lanta et partiront à la découverte d'Aventure Land et de la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent où ils pourront s'essayer à la pêche, au tir à l'arc ou à l'équitation.

Inscriptions sur rendez-vous jusqu'au 26 juin pour juillet et jusqu'au 24 juillet pour août. ☎ 01 34 69 23 84.

LES ATELIERS « JARDIN MUSICAL »

Pour les 0-2 ans par l'association C.M.I.A. - samedi de 9h à 10h (1 semaine sur 2).

Au travers d'activités ludiques, les ateliers « jardin musical » ont pour objectif de faire découvrir à l'enfant sa voix et le monde sonore, développer son sens artistique, stimuler son imagination et sa créativité.

Les ateliers sont présentés dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux



ACTIVITÉS JEUNESSE

La commune propose aux jeunes adamois, des activités sportives gratuites pendant les vacances de juillet - août : basket, handball, tennis de table, lutte et bien sûr, tournoi de foot. Encadrées par deux animateurs, elles se dérouleront **tous les après-midi de 13h30 à 17h30**.

Le rendez-vous est donné au **centre sportif Amélie Mauresmo**.

Une sortie mensuelle extérieure sera organisée pour les jeunes ayant participé aux activités.



PASS LOISIRS



Le C.A.L.V.A propose en juillet aux jeunes adamois de **12 à 16 ans** (pour les plus jeunes, entrée en 6^e déjà faite) de venir découvrir, partager des activités et profiter de sorties dans le cadre des Pass-Loisirs organisés à la demande de la commune de L'Isle-Adam et soutenus par la CAF du Val-d'Oise.

La participation financière reste minimale et est calculée en fonction du quotient familial. **Cuisine, plongée, graff, pêche** sont quelques thèmes des ateliers qui seront présentés. Toutes les informations concernant les Pass-Loisirs sont disponibles au secrétariat à la Maison de L'Isle-Adam, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

☎ 01 34 69 21 38

✉ info@calva.asso.fr

enfants de « vivre la musique » avant tout.

Animés par un musicien, ces séances d'éveil font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation et, selon l'âge, le développement de sa capacité d'écoute et de concentration.

Espace Culturel Michel Poniatowski

☎ 01 34 69 21 38 - 01 34 08 55 55

✉ ecole.musique@ville-isle-adam.fr

L'ASSOCIATION HANDICAP ALZHEIMER PRESTATION INFORMATION (H.A.P.I) a reçu le prix de la Citoyenneté



presse régionale sans le soutien précieux des Adamois venus nombreux à la Maison de L'Isle Adam : ce prix leur est donc également destiné !

Soyons tous attentifs à des symptômes tels que :

- Des difficultés dans l'exécution des tâches familiales : ne plus faire sa toilette ni s'habiller correctement, ne plus faire ses courses ou acheter trop de nourriture, laisser périmer des produits frais, ranger des objets dans des lieux surprenants, ne plus savoir tenir ses comptes...
- Des troubles du comportement : sautes d'humeur inexplicables, attitudes inhabituelles...
- Des difficultés dans la maîtrise du langage : ne pas trouver le bon mot ou emploi répété de mots inappropriés...
- Déficit du sens de l'orientation...

Le 28 mars, l'association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (Section du Val-d'Oise) a remis le prix de la Citoyenneté à l'association HAPI pour ses « actions destinées à changer le regard sur la maladie d'Alzheimer ».

C'est en lisant l'article paru dans la Gazette du Val-d'Oise et l'Echo-Régional sur la soirée organisée par HAPI le 20 novembre dernier, que M. Daniel Irrmann, vice-président de la Section du Val-d'Oise, a pensé à proposer la remise de ce prix à l'association.

Cette soirée-spectacle sur la « Mémoire dans tous ses états » n'aurait pas eu les honneurs de la

A condition d'être pris en charge dès l'apparition de ces symptômes, le malade peut demeurer à son domicile, vivre en société et se divertir pendant plusieurs années.

PLAN CANICULE



Le plan de prévention canicule est reconduit chaque année afin de lutter contre l'isolement et la grande vulnérabilité des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le C.C.A.S est chargé de recenser les personnes dites vulnérables sur déclaration et tient un registre nominatif et

confidentiel.

La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication au Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. En cas de fortes chaleurs, les personnes inscrites sont contactées régulièrement par téléphone.

L'inscription n'est pas automatique. elle relève d'une démarche volontaire. Renseignements auprès du C.C.A.S : 01 34 69 03 29

5 conseils pour prévenir les risques

- Buvez fréquemment et abondamment.
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais en fermant les volets.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.
- Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

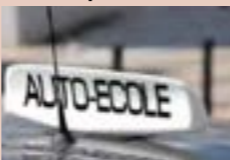


ZOOM SUR...

LE DISPOSITIF E.V.A. (ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE)

Créé en 2011, ce dispositif est une aide financière pour les jeunes valdois, âgés de 16 à 25 ans révolus, qui rencontrent des difficultés dans la réalisation de leur projet professionnel. Ce dispositif propose une aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € aux personnes non bénéficiaires du RSA ou de tout autre aide financière.

L'objet de l'aide peut être : un projet de formation à finalité professionnelle, un permis de conduire, une aide au logement sous réserve d'un lien direct avec l'emploi ou encore un projet de création d'activité.



Le dossier devra être monté en lien avec la mission locale et sera ensuite examiné par un comité E.V.A. qui décidera de l'attribution du versement ou non.

Coordonnées de la mission locale

Milnovoise

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
11 rue Eugène Henaff
95 340 Persan
Informations et rendez-vous :
☎ 01 34 70 41 23

CET ÉTÉ À LA PLAGE DE L'ISLE-ADAM, PROFITEZ DU WIFI GRATUIT !



Depuis le 20 mai, une borne Wifi est installée dans l'enceinte de la Plage, permettant aux visiteurs, Adamois comme extérieurs, de profiter d'une connexion à Internet gratuite et de qualité sur l'ensemble des installations. Cette installation a été décidée par la commission TIC, après accord du Maire, et réalisée grâce au concours du service informatique de la Ville. Elle constitue un nouveau service gratuit, sécurisé et ouvert à tous les utilisateurs de la Plage, ainsi qu'un pas supplémentaire dans la démarche en matière d'accès aux

nouvelles technologies.

Pour rester opérationnelle tout au long de l'année, la borne, mobile, sera déplacée dans le centre-ville à la fermeture de la baignade de la Plage, soit début septembre. Elle sera installée au niveau de la Mairie, pour couvrir la place de Verdun (marché), et l'aire de jeux du Parc Manchez, toujours gratuitement et selon les mêmes modalités de connexion.

Destiné à être renforcé par l'installation de nouvelles bornes tout au long du mandat, ce dispositif participe à l'amélioration de l'attractivité touristique de notre commune.

Restez informés :

ABONNEMENT AU CLIN D'ŒIL

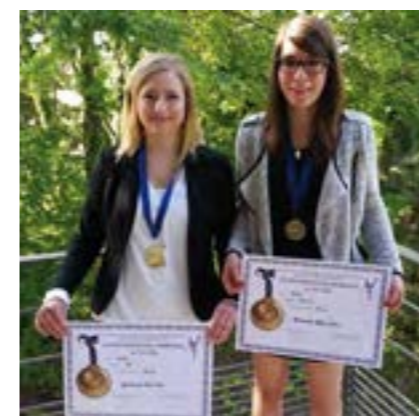
Le bulletin électronique de la ville permet aux personnes inscrites de recevoir chaque semaine les informations festives ou pratiques concernant notre commune.

Pour s'inscrire, cliquer sur : www.ville-isle-adam.fr - Vos démarches - Inscriptions Clin d'œil.

ECONOMIE LOCALE

DEUX JEUNES ADAMOISES DISTINGUÉES, LORS DU CONCOURS

« Un des Meilleurs Apprentis de France » !



Elodie Boin et Mégane Patron lors de la remise des prix

Organisé par le groupement des meilleurs Ouvriers de France du Val-d'Oise et piloté par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, ce concours couvre tout le territoire national.

Le 21 mai, Elodie Boin, fleuriste, a reçu la médaille d'or au niveau départemental et la médaille d'argent au niveau régional.

Mégane Patron, fleuriste, remporte la médaille de bronze du département. Félicitations aux deux jeunes filles!

FERMETURES ESTIVALES

Les boulangeries

Le Hec'h : 30 Grande Rue - du 29 juillet au 27 août
Hombecq : 41 Grande Rue - du 30 juin au 30 juillet
Leymarie : 76 rue Nogent - du 4 août au 18 août
Aux trois petits choux : 48 avenue Michel Poniatowski - pas de fermeture estivale.



Le marché continue tout l'été

Le mardi, vendredi et dimanche matin
Place de Verdun
Centre-ville



Nouveaux commerçants

Centre paramédical Aqua-Kiné-Santé
5 Chemins des Trois Sources
☎ 01 34 08 21 19

Immobilier I@D
Agent immobilier @ domicile
Myriam Arnoux
☎ 06 73 48 89 23

Masseur - kinésithérapeute Amina Harizi
9 rue Léon Fort
☎ 06 51 77 82 68

Ostéopathe Allison Guyen-Gudlin
72 rue Saint-Lazare
☎ 01 34 08 00 95
Ou à domicile :
☎ 06 30 31 34 54

Produits frais - épicerie fine Le jardin des gourmets
(livraison à domicile gratuite)

29 avenue Michel Poniatowski
☎ 06 63 53 70 88

Psychologue clinicienne et psychothérapeute Clémence Grignon
12 avenue des Sapins
☎ 06 52 02 51 57
psychologue95-lisleadam-grignon.com

Restaurants La table de Cassan
2 avenue Michel Poniatowski
☎ 01 34 73 29 22

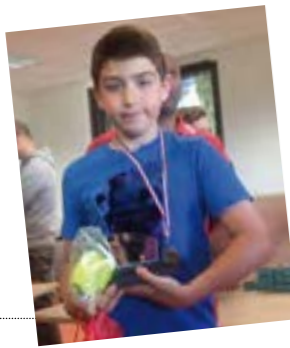
« La Véranda »
Bistronomie à la Villa de l'Ecluse
Chemin Pierre Terver
☎ 01 34 73 26 96

Le kiosque du parc
à côté du manège
Parc Manchez
Glaces maison, crêpes, gaufres, canelés
Dimanche 10 h-19h30
Tous les jours 15h-19h
sauf le lundi
Ouvert jusqu'au 20/09

UN NOUVEAU CHAMPION AU CLUB DE TENNIS ADAMOIS !

Julian Narvaez, élève de 6^e en sport-études au collège Pierre et Marie Curie, a remporté, dimanche 19 avril, le trophée de la ligue de tennis du Val-d'Oise dans sa catégorie (jeunes de 11 ans).

Sortant deux champions de France par équipe, il réalise ainsi une véritable performance.



JOURNÉE « ESCRIME FINE »

En avril, le Cercle d'Escrime Adamois (C.E.A.) accueillait au centre sportif Amélie Mauresmo pour la seconde fois en 4 ans, la journée de promotion du sport féminin, à l'initiative du Comité Départemental d'Escrime du Val-d'Oise. Cette journée a permis à une quinzaine de femmes de découvrir la pratique de l'escrime ou d'avoir la possibilité de croiser le fer, dans une ambiance conviviale.



Cette manifestation a été parrainée par 4 championnes d'escrime : Hajnalka Kiraly, Ysaora Thibus, Gaëlle Gebet et Anita Blaze.

Alphonse Pagnon, adjoint au maire chargé des sports, a remis aux championnes la Médaille de la

Ville en présence du Président du Comité Départemental d'Escrime du Val-d'Oise, Thierry Langle.

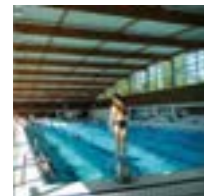
Partenariat entre le Cercle d'Escrime Adamois et l'hôpital de Pontoise pour la lutte contre le cancer du sein

Le Cercle d'Escrime Adamois et le centre hospitalier René-Dubos à Pontoise proposent à toutes les patientes prises en charge pour un cancer du sein, la pratique gratuite de l'escrime tous les vendredis de 15h30 à 17h au centre sportif Amélie Mauresmo.

La pratique de ce sport améliore la mobilité de l'épaule et la qualité de vie des patientes opérées.

Renseignements : 01 30 75 44 48 (secrétariat du D. Vautier - Rit)

L'AVIRON : UN SPORT À DÉCOUVRIR !



Horaires d'ouverture de la piscine Juillet - Août

Lundi	Fermé
Mardi	10h30 - 13h 14h-20h
Mercredi	14h - 20h
Judi	14h - 20h
Vendredi	14h - 21h
Samedi	9h30 - 13h 14h-18h
Dimanche	9h30 - 13h 14h-18h

Située à Butry-sur-Oise sur les bords de l'Oise, Val-d'Oise Aviron compte une centaine d'adhérents venant des différentes communes de la vallée de l'Oise pratique l'aviron au sein du Club.

Il accueille le public à partir de 12 ans et met à leur disposition un parc de plus de 50 bateaux ainsi qu'une salle de musculation bien équipée.



L'aviron est un sport collectif se pratiquant en extérieur et chaque rameur met ses capacités individuelles au service de l'équipe soit en « compétition » soit en « loisirs ». L'encadrement est assuré par un

entraîneur diplômé assisté par des bénévoles en fonction des objectifs de chaque catégorie.

Cette année, le club sera représenté dans différentes compétitions au niveau régional et national, pour la catégorie Compétition.

De leur côté, les Loisirs participent à différentes manifestations - randonnées au fil de l'eau organisées par d'autres Club d'Aviron comme la traversée du Morbihan, « Les Culs gelés », La traversée de Paris... Les Loisirs organisent également des sorties du club aux beaux jours, des occasions de découvrir notre région dans une ambiance chaleureuse.

Dans le cadre de ses activités et actions auprès des jeunes, Val-d'Oise Aviron :

- accueille tous les ans des classes de collèves pour une initiation à la pratique de ce sport
- organise des stages durant les vacances scolaires

Renseignements ☎ 01 34 73 19 51 ou bien par mail voaviron@free.fr

NOS CAVALIERS ADAMOIS PARTICIPENT AU SUCCÈS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE DRESSAGE !

Stéphanie Brioussel et Bertrand Liegard, les deux cavaliers du cercle hippique de L'Isle-Adam/Parmain, se sont distingués lors du concours international de dressage de Vidauban. L'équipe de France est montée sur la deuxième marche du podium grâce à leur concours.



Stéphanie Brioussel



Bertrand Liegard



FLEURISSEMENT DE LA VILLE

14 000 plantes annuelles plantées en avril dans tous les massifs de la Ville fleuriront durant l'été.

1 000 Pittosporum Tobira Nana ont été plantés dans l'Allée le Nôtre afin de remplacer les lavandes vieillissantes.

Les suspensions sur les candélabres sont installées depuis mi-mai.

ELAGAGE

La campagne d'élagage continue rue Saint-Lazare, avenue de l'abbé Breuil et de la Garenne, place du Tillé, allée des Marronniers, aux abords de l'école élémentaire Camus.



JARDINS FAMILIAUX

Toujours très recherchées pour la culture des légumes, fruits et fleurs, les 27 parcelles sont attribuées aux Adamois ne disposant pas de jardin.

Les jardins sont équipés d'un abri neuf et écologique et d'un réservoir d'eau de 300 litres.

Pour obtenir une parcelle :

Faire une demande auprès d'Annie Parage en mairie ou au 06 70 60 20 12.

RAPPEL

Les jardins sont réservés aux Adamois. Les bénéficiaires ont obligation d'entretenir le jardin. Des notions de jardinage sont demandées. En cas d'abandon ou mauvais entretien le jardin sera réaffecté.



INFO - ACTU

QU'EST CE QUE LA PYRALE DU BUIS?



La pyrale du buis, une chenille aux couleurs vives originaire d'Asie peut ravager vos buis pendant l'été. Vous pouvez reconnaître la présence de ce parasite si votre buis devient marron et si ces feuilles se dessèchent. En regardant de plus près, vous pourrez observer la présence de toiles et de cocons tissés à la base du buis.

Si tel est le cas, n'attendez pas, un pesticide existe dans les commerces spécialisés afin de l'éradiquer. Si l'attaque n'est pas très avancée, passez les buis au jet d'eau sous pression en période de beau temps afin d'endommager les chenilles, les œufs et les nymphes.

FOCUS :

MIEUX CONNAITRE LE CHEVREUIL...

Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) est un mammifère ongulé ruminant et le plus petit cervidé vivant en France où ses populations, en forte progression, dépassent probablement 1,5 million d'individus.

Le mâle, appelé brocard, se distingue notamment de la femelle (la chevrette) par la présence de bois ramifiés. Les adultes pèsent de 20 à 28 kg pour une hauteur au garrot de 60 à 80 cm. Le jeune chevreuil est appelé faon jusqu'à l'âge de six mois, puis chevillard de six à douze mois. Le pelage du faon, appelé livrée, est roux tacheté de blanc et jaune. Les adultes ont un pelage gris foncé en hiver et roux en été. Ils portent en hiver une tache claire, sur le fessier : c'est le miroir. Le chevreuil n'a pas de queue. L'espérance de vie est de 10 à 15 ans.

Les bois sont des productions osseuses en relation directe avec le cycle sexuel du brocard. Ils tombent tous les ans à l'automne pour repousser en hiver.

Le rut a lieu en été et les naissances en mai de l'année suivante. La chevrette élève généralement deux faons par an, parfois un seul, exceptionnellement trois.

Le chevreuil adapte son choix alimentaire en fonction de ses besoins, des disponibilités du milieu fréquenté : feuilles d'arbustes et de jeunes arbres, plantes herbacées, espèces semi-ligneuses comme le lierre, la ronce, voire de jeunes semis de sapins, des glands et faînes. Il consomme également des céréales comme le blé, ou le colza et les betteraves.

Cet animal commet peu de dégâts dans les cultures agricoles mais sa surabondance peut poser des problèmes aux forestiers, surtout dans les jeunes peuplements d'essences particulières (merisier, douglas...). Il incombe aux gestionnaires de veiller à l'équilibre entre population et forêts. Pour cela, des objectifs doivent être définis en accord avec tous les partenaires : chasseurs (le chevreuil est un gibier soumis à un plan de chasse obligatoire), les forestiers et les agriculteurs.

LA FORÊT DOMANIALE DE L'ISLE-ADAM

et sa gestion par l'Office national des forêts

S'il fait bon vivre à L'Isle-Adam, c'est en grande partie pour sa situation privilégiée entre l'Oise et sa forêt domaniale : un ballon d'oxygène précieux et cher aux Adamois.

Le massif forestier de 1 548 hectares est quotidiennement fréquenté par les riverains, randonneurs, cyclistes et cavaliers : rendez-vous incontournable des amoureux de la nature, de la faune et de la flore. C'est un lieu de détente et de promenade pour se ressourcer.

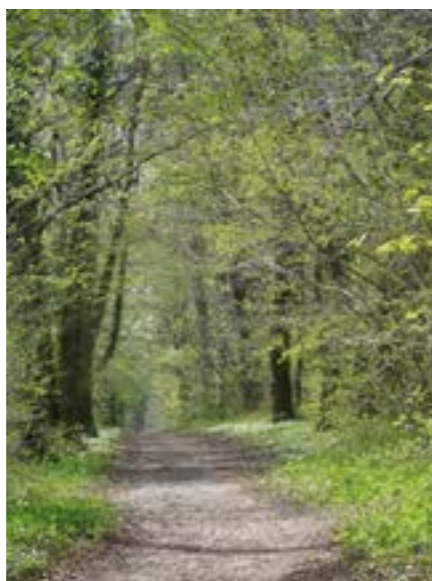
Fragilisée par une proportion trop importante de peuplements d'arbres âgés, la forêt de L'Isle-Adam doit être rajeunie. Des coupes sanitaires et un renouvellement progressif des essences permettront d'assainir les peuplements ayant souffert de sécheresse de 1976 et 2003 et de garantir la pérennité du massif boisé.

**INTERVIEW DE
NATHANIEL LECHENE,
NOUVEAU
TECHNICIEN
FORESTIER DE
LA FORÊT DOMANIALE
DE L'ISLE-ADAM,
EN POSTE DEPUIS MARS.**

Pouvez-vous nous expliquer l'importance de l'intervention de l'ONF dans nos forêts ? Quel est votre rôle ?

En Ile-de-France, les forêts sont des îlots de biodiversité uniques grâce à une gestion séculaire attentive. L'ONF, avec ses partenaires, préserve et améliore la valeur écologique des forêts, tout en les protégeant de la fréquentation massive du public, d'une faune trop importante et de la pression foncière.

La forêt domaniale de L'Isle-Adam est un massif forestier périurbain qui doit faire face à la complexité d'un équilibre entre le développement de l'urbanisme, l'enjeu économique, le rajeunissement des peuplements vieillissants, la préservation des paysages et des biotopes et l'accueil du public. L'ONF est là pour gérer et préserver cet « espace vert ».



Au quotidien notre action s'articule autour de **trois piliers de la gestion durable** : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

Notre savoir-faire est d'équilibrer harmonieusement ces actions.

Que veut dire forêt « domaniale » ?

C'est une forêt qui appartient à l'Etat et dont la gestion est confiée à l'ONF. Les forêts publiques

représentent 30% des forêts françaises (70% des forêts sont privées).

Nous sommes également en charge de la gestion des autres forêts publiques (communales et départementales).

Quelles sont les prochaines interventions prévues sur la forêt de L'Isle-Adam ?

Suite à un inventaire réalisé en 2014, l'ONF a identifié des peuplements arrivés à maturité. Le renouvellement de ces arbres est nécessaire car à court terme la plupart des chênes vont mourir. Ils ont pour la majorité d'entre eux environ 180 ans.

Des exploitations et des interventions sylvicoles vont commencer en juin 2015. Elles permettent de garantir l'effort de rajeunissement prévu par le document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2008-2027. Ces interventions vont se dérouler en 2 phases :

- **Une exploitation du taillis** (arbres issus de rejets de souches) et de petits arbres est programmée en juin 2015. Ces bois sont destinés au bois d'énergie.
- Puis des **coupes de régénération** sont programmées : elles consistent

à couper tous les arbres pour laisser place à une nouvelle génération d'arbres.

Il faut bien comprendre que c'est **une gestion qui s'inscrit dans le temps**. Le métier de forestier s'exerce sur le très long terme, à l'échelle du siècle, correspondant au temps nécessaire pour qu'un arbre devienne adulte. Les travaux sylvicoles et les coupes se succèdent au cours de la vie du peuplement forestier, ce qui est difficilement compatible avec la vitesse régissant le quotidien du XXI^e siècle.

Les forêts actuelles sont les fruits du travail de générations de forestiers et ceux d'aujourd'hui préparent la forêt des générations futures.

du bruit et générer des ornières et des chemins moins confortables, mais cela reste loin des habitations.

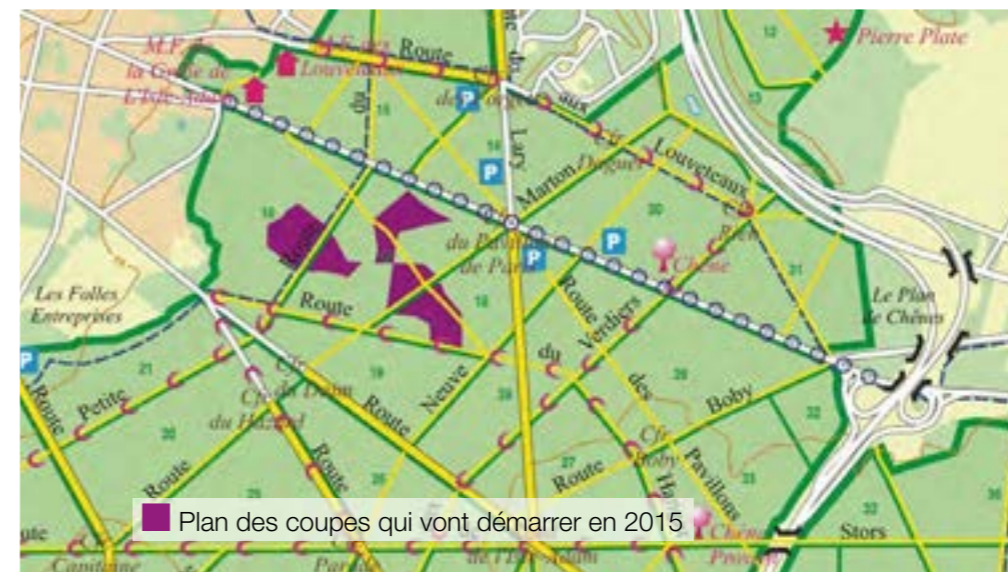
- le bois va rester à terre dans les parcelles avant d'être évacué, stocké en bord de chemin puis transporté.

A l'issue du chantier, qui durera plusieurs mois, les lieux seront remis en état.

le paysage forestier. Certaines coupes comme les coupes de régénération, où tous les arbres sont coupés, perturbent les usagers de la forêt qui souhaiteraient que la forêt soit immuable. Afin de minimiser l'impact des coupes, l'ONF a réalisé une étude paysagère qui donne les orientations suivantes :

- les surfaces à couper et à planter sont éclatées dans l'espace,
- Les coupes sont étalées dans le temps,
- Le contour de ces zones est étudié pour s'affranchir de formes trop géométriques et pour limiter la perception des étendues ouvertes,
- Quelques gros arbres sains seront gardés en bord de chemin : ces éléments de patrimoine sont d'un grand intérêt paysager.

On diversifie ainsi la promenade en offrant des paysages de clairières avant de replonger dans la forêt profonde. »



Plan des coupes qui vont démarrer en 2015

Quelles essences d'arbres vont être replantées suite à la coupe ?

Nous procéderons à la plantation de **chênes**, mélangés à des arbres fruitiers (**merisiers, alisiers, pommiers...**) pour favoriser la biodiversité de la forêt.

Quel impact cela aura pour les usagers de la forêt ?

Il est évident que ces travaux vont engendrer temporairement des désagréments pour les usagers :

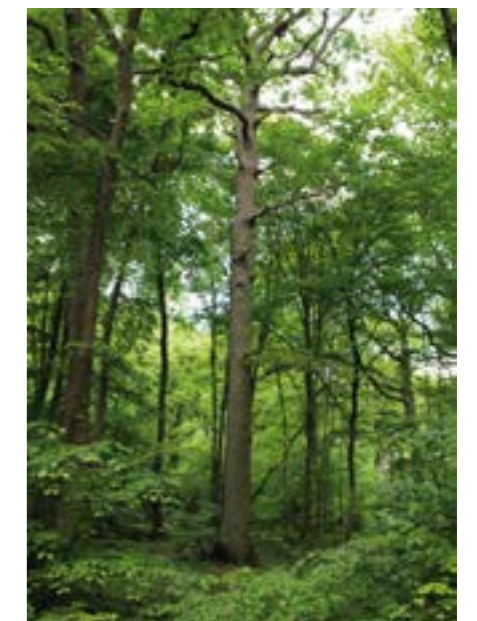
- les parcelles seront interdites au public du fait de l'exploitation en cours qui est dangereuse.
- les engins forestiers vont entraîner

Quelle utilisation faites-vous du bois découpé ?

L'exploitation du taillis et des petits arbres servira au bois d'énergie. Transformé en plaquettes forestières, il est destiné à la chaufferie bois de l'aéroport de Roissy. Pour les autres bois, selon leur qualité, ceux-ci seront utilisés pour la trituration (fabrication de panneaux de particules), en bois d'industrie ou bois d'œuvre pour le bois de qualité.

Est-ce que cela va détériorer le paysage forestier ?

Oui, ces interventions vont modifier



Carte d'identité de la forêt de L'Isle-Adam

- **Situation** : Ceinturée par 10 communes (L'Isle-Adam, Mériel, Nerville-le-Forêt, Presles, Villiers-Adam, Mours, Chauvry, Baillet-en-France, Maffliers et Montsoulst), elle est située à 25 km au Nord-Ouest de Paris
- **Superficie** : 1 548 hectares
- **Altitude** : de 28 à 195m
- **Principales essences** : chêne sessile (35%), chêne pédonculé (21%), châtaignier (10%), charme (7%), tilleul (6%), hêtre (6%), autres feuillus (11%), résineux (1%), espaces non boisés (3%)
- **Éléments patrimoniaux remarquables**, classés Monuments Historiques :
 - la **Pierre Plate** (monument mégalithique qui daterait de 1960 ans avant notre ère). Il contenait les ossements d'une centaine de personnes, des poteries et divers objets confiés au musée de la Préhistoire de Nemours
 - la **table de Cassan** (grande table de vènerie taillée dans un monolithe de calcaire)
- On retrouve également les vestiges d'anciennes voies romaines, carrefours en étoiles. Les allées rectilignes sont le signe des grandes forêts de chasses royales
- **Plusieurs mares** qui amènent une grande richesse floristique et faunistique (bondrée apivore, Pic Noir, Pic Mar...) amphibiens (Triton crêté, triton palmé...)
- Présence de chevreuils et de sangliers
- **25 km** de sentiers de randonnées, **6 km** de pistes cyclables et **25 km** de pistes cavalières.
- Le **GR1** relie la forêt de L'Isle-Adam aux autres forêts domaniales du Val-d'Oise (Montmorency, Carnelle)



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA PROPRETÉ EN FORÊT

Grâce à la Garde Républicaine de L'Isle-Adam, la forêt est préservée en partie du problème de décharges sauvages qui sévit de plus en plus dans nos forêts.

Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts en milieu naturel n'est pas sans conséquence : les résidus végétaux dégradent les sols forestiers pouvant les asphyxier. Par ailleurs, les feuilles de jardins provenant

d'essences ornementales prennent du temps pour être transformées en humus. Enfin, **les déchets verts amènent souvent des graines d'espèces invasives.**

LES CUEILLETES FORESTIÈRES

Trop cueillir menace l'équilibre de la forêt. Même si elle est tolérée en forêt domaniale, il est indispensable de **modérer ses actes de cueillettes** afin de préserver ses bienfaits: les fruits donnent les graines des plantes et des arbres; les baies nourrissent de nombreux animaux, les fleurs attirent les insectes pour la pollinisation.

C'est ainsi que beaucoup de plantes sont menacées de disparition. La forêt est un espace complexe et fragile.

TENIR LES CHIENS EN LAISSE POUR LA PROTECTION DE LA FAUNE

Au printemps, les chiens repèrent facilement les mammifères nouveaux nés, cachés en forêt ainsi que les oisillons. Ils peuvent les poursuivre ou les déranger. Cette attitude cause des perturbations sur la faune sauvage pouvant aller jusqu'à la mort des jeunes animaux.

Pendant la saison de mise à bas des mammifères et de nidification des

oiseaux, du **15 avril au 30 juin** de chaque année, il est **interdit de promener les chiens non tenus en laisse** en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du 31 juillet 1989).

ET SI VOUS TROUVEZ UN FAON...

Ne le touchez pas! Même si vous le voyez seul, il n'est pas abandonné. Les premiers jours de sa vie, sa mère le laisse à l'abri, dans les fourrés car elle va chercher de la nourriture pour pouvoir l'allaiter.



ZOOM SUR...

LA VOIRIE, L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PUBLICS

Une gestion rigoureuse, des investissements rationnels pour des économies futures...

LA VOIRIE

La gestion de la voirie vise à assurer la sécurité et la commodité de passage sur les voies publiques

→ Eclairage public

L'éclairage public de la ville représente **2 600 points lumineux** et 40 armoires entretenues et renouvelées par la commune. Les lanternes SHP (Sodium à Haute Pression) sont remplacées au fur et à mesure par des **LED**. Elles fournissent un éclairage de meilleure qualité tout en diminuant la consommation d'énergie : ce sont 1 200 lanternes et 500 mâts qui



seront remplacés dans les années à venir. La mise en place d'un **système de réduction de puissance des sources lumi-**

neuses aux heures creuses entre 22h et 6h, complète ce dispositif de transition énergétique.

→ Illuminations de Noël



Le plafond lumineux de la rue Saint-Lazare et de la Grande Rue ainsi que les guirlandes lumineuses installées dans la ville sont **équipés de LED**, ce qui a permis de réduire les pannes et diminuer considérablement la consommation électrique.

Les **économies** résultant de ces modifications sont estimées aux alentours de **40 %**.

→ Entretien de la voie publique



Pour les voies relevant de la gestion communale (les routes départementales étant exclues de ce dispositif) :

il est conclu un **bail de voirie** soumis à appel d'offre. La Ville monte un cahier des charges afin de faire un appel d'offre et confier les travaux de voirie à une société spécialisée pendant 5 ans. Cette dernière a en charge le réaménagement des chaussées et des trottoirs.

La commune profite des travaux de voirie pour procéder à l'enfouissement des réseaux et réaménager les rues en conformité avec la nouvelle loi « Accessibilité ».

◀ *La rue Chantepie Mancier est actuellement en travaux : réalisation de 3 plateaux ralentisseurs ainsi qu'une zone « dépose-minute » afin de faciliter et de sécuriser l'entrée et la sortie des enfants devant l'école Camus.*

→ Stationnements et circulation

Ces **places de stationnements** « courte durée » sont créées chaque année afin de fluidifier le stationnement, particulièrement aux abords des commerces.



Enfin, la Ville poursuit l'aménagement de **pistes cyclables** afin de privilégier le déplacement à vélo.



→ **Propreté de la ville : l'entretien de l'espace public**



En collaboration étroite avec le service des Espaces Verts, la Voirie s'occupe du salage, du déneigement, du ramassage des feuilles, du nettoyage des trottoirs et de la halle du marché tout au long de l'année. La Ville est découpée en 5 secteurs et chacun de ces secteurs fait l'objet d'un traitement adapté en lien avec la fréquentation, la présence de commerces, la densité démographique, les lieux de manifestations festives. L'équipe « propreté » se modernise grâce à l'achat d'une **mini balayeuse** en 2015 (gain d'efficacité, rapidité d'exécution...)

Malgré la forte implication de nos services, la propreté de la Ville dépend par tous : déjections canines, encombrant, cartons, poubelles sorties trop tôt...

RESTONS MOBILISÉS!

LES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de la politique de renouvellement urbain, l'investissement en matière d'entretien des bâtiments publics, est un élément incontournable de la bonne gestion d'une commune.

→ **La régie bâtiment est composée de différents corps de métiers**

Le garage : entretien des véhicules de la Ville (balayeuses, voitures, souffleur de feuilles, tondeuses...)

Les électriciens : installations électriques des fêtes et manifestations, entretien et maintenance des réseaux électriques des bâtiments communaux...

Un atelier serrurerie (comprenant la confection et l'entretien des grilles)

Un atelier peinture

Et **un atelier menuiserie...**

→ **Parmi les installations que la Ville entretient, citons...**



LA PLAGE

Chaque année au printemps, pendant 4 mois, le service bâtiment, la régie voirie et les espaces verts remettent en état tous les équipements de la Plage pour la saison estivale :

- remise en peinture du grand bassin, de la pataugeoire, du bassin record
- remise en état des pédalos, barques, mini-golf, toboggans, tables de pique-nique
- nettoyage des structures gonflables
- déversement et répartition de 1 300 tonnes de sable fin pour créer une véritable ambiance balnéaire !



LES ÉCOLES

Un budget important est investi chaque année pour l'entretien de nos écoles afin d'accueillir au mieux les jeunes adamois.

Prévisions de travaux pour l'été 2015 :

- 1^{ère} phase de travaux en vue de l'agrandissement de l'école Chantefleur :
 - réalisation d'une voie d'accès chantier
 - réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées / eaux pluviales
- remise en peinture de classes, changements des menuiseries extérieures et intérieures, nettoyage des toitures, entretien des cours, des aires de jeux et travaux divers dans toutes les écoles



LE CENTRE SPORTIF Amélie Mauresmo,
LE STADE PHILIPPE GRANTE et
LES TENNIS

- réaménagement et entretien annuel des bâtiments et des terrains.

LA SÉCURITÉ

La Ville continue de déployer des dispositifs de sécurité au service des administrés.

→ **La police municipale**

Renforcée depuis 2013 sous l'impulsion du maire, c'est une police de proximité ayant pour mission première d'assurer la sécurité et la tranquillité des Adamois. Elle se compose de 2 brigadiers, 6 agents, 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) et 1 agent coordinateur de sécurité.

Plusieurs missions lui sont confiées : la sécurité aux abords des écoles lors des entrées et sorties scolaires, la circulation, le stationnement, la prévention, la médiation entre voisins, la salubrité de la commune, l'encadrement des manifestations, la gestion des animaux errants, les objets trouvés, la vidéo-protection...

Les agents peuvent se déplacer en moto, voiture, scooter ou V.T.T. en fonction de leurs interventions.



→ **La vidéo-protection**



Outil au service de la politique de prévention dans le cadre de la loi relative à la sécurité, ses objectifs sont de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens, d'augmenter le sentiment de sécurité des Adamois et de sécuriser les bâtiments communaux et espaces publics exposés. Cette politique intègre l'impératif du respect des libertés publiques individuelles. La Ville compte **16 caméras de vidéo-protection**, essentiellement concentrées dans les zones commerçantes. Elles sont pilotées depuis la Police municipale, dans une salle dédiée à cet effet.

Trois nouvelles caméras seront implantées d'ici fin 2015, et dans un futur proche, en partenariat avec l'Intercommunalité, le parc vidéo de la Ville s'étendra aux entrées de la commune.

Depuis leur mise en place en 2013, la vidéo-protection a permis de résoudre plusieurs affaires en coopération avec la Gendarmerie.



→ **Opération « tranquillité vacances »**

La police municipale, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, mènent une opération de surveillance des domiciles inoccupés.

Pour en bénéficier, il faut remplir un formulaire disponible dans les locaux de la Gendarmerie ou de la police municipale, en indiquant les périodes d'absence. Cette opération permet chaque année d'éviter des cambriolages et de rassurer les Adamois.

→ **Participation citoyenne**

Fondée sur la solidarité de voisinage, les référents sont sélectionnés par le responsable de la sécurité de la Mairie et formés par la Brigade de Gendarmerie. Ces Adamois ont des contacts privilégiés avec la Police Municipale et la Gendarmerie et remontent par mail ou par téléphone tout élément suspect qui permettrait aux représentants de l'ordre d'intervenir rapidement ou bien d'obtenir des éléments pour une investigation en cours.

BRÈVES

Bientôt des logements pour les gendarmes à l'Isle-Adam

Lors du Conseil municipal du 22 mai dernier, la Ville a entériné la vente de la parcelle AV 166 située au 41 rue de Villiers-Adam à un promoteur privé travaillant en partenariat avec Val-d'Oise Habitat, afin d'accueillir un collectif de 23 logements à destination de la brigade de gendarmerie de l'Isle-Adam. Le projet est soumis à la validation du Ministère de l'Intérieur qui devrait se prononcer au plus tard en novembre.

Une nouvelle responsable de la police municipale

Le brigadier Sandra Bellonet a été nommé responsable d'équipe le 1^{er} juin.



INAUGURATION DES CABINES DE PLAGE

Venez revivre les années folles à la plage !

Samedi 4 juillet
La Plage

À partir de 14h

Ouvert à tous les Adamois... costumés sur le thème des années 20 !

Cette fête donnée à l'occasion de l'inauguration des nouvelles cabines de Plage reconstruites à l'identique de celles réalisées au début du XX^e siècle, aura pour thème les années folles.

Au programme

Promenades en calèche, balades à bord de voitures anciennes, démonstrations de natation synchronisée, de boxe, d'escrime, d'aviron, de chiens sauveteurs en milieu aquatique, de sculptures de châteaux de sable et biens d'autres animations atypiques viendront égayer l'après-midi qui se déroulera au rythme d'un orchestre de Jazz et de danseurs de charleston.



L'Isle-Adam
ville parc - ville internet
01.34.08.19.19 - ville-isle-adam.fr

Retrouvez le programme en détail sur le site de la Ville
www.ville-isle-adam.fr

CROISIÈRES « FESTIV'EAU »

A l'occasion de la fête de la musique, l'Office de Tourisme propose deux croisières concerts au rythme de l'Oise :

Croisière « Salsa »

Samedi 20 juin - 17h30

Croisière « Jazz »

Dimanche 21 juin - 15h30

LES CROISIÈRES PROMENADES SUR L'OISE

Juin

Samedi 20

- 16h « L'Isle-Adam vue de la rivière »
- 17h30 « croisière apéritive et musicale »

Dimanche 21

- 14h « L'Isle-Adam vue de la rivière »
- 15h30 « croisière apéritive et musicale »

Vendredi 26

- 17h30 « L'Isle-Adam vue de la rivière »

Juillet

Dimanche 5

- 14h30 « Découverte du patrimoine hydraulique : les écluses, le barrage »
- 16h « Vallée des Impressionnistes » (vers Auvers-sur-Oise)

Août

Mardi 4

- 13h (Priorité aux centres aérés)
- 14h (Priorité aux centres aérés)

Septembre

Samedi 6

- 14h30 « Découverte du patrimoine hydraulique : les écluses, le barrage »
- 16h « Vallée des Impressionnistes » (vers Auvers-sur-Oise)

Samedi 26

- 16h « L'Isle-Adam vue de la rivière »
- 17h30 « croisière apéritive et musicale »

Réservations et renseignements
Office de Tourisme : 01 34 69 41 99

VISITES GUIDÉES ÉTÉ 2015

Plus de 74 rendez-vous touristiques pour tous les goûts et tous les âges vous attendent à l'Office de Tourisme.

Renseignements et réservations © 01 34 69 41 99



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre

Centre sportif Amélie Mauresmo - 10h à 18h.



Le rendez-vous incontournable de l'année où plus de 100 associations sont présentes dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, de l'environnement et du bénévolat solidaire.

L'espace d'une journée, ce forum représente le carrefour de rencontres et d'échanges autour de thèmes aussi variés que la musique, l'escrime, la plongée ou le yachting... c'est également l'occasion de faire plus ample connaissance avec les animateurs dynamiques du tissu associatif local, ou bien celle de se voir présenter des activités en vue d'une inscription.

Renseignements : 01 34 08 19 19



NUTRI-CHALLENGE

Samedi 19 septembre
Départ du stade Philippe Grante - 14h

Organisée par les affaires scolaires, cette course familiale s'effectue à pied ou à vélo. Elle entre dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S) dont l'objectif est la sensibilisation à une alimentation saine alliée à une activité physique quotidienne. Un goûter équilibré est offert à chaque participant!

LE SALON DE L'ARTISTIQUE

Exposition d'artistes contemporains du 20 au 28 septembre
Château Conti

Dimanche 10h30 - 12h / 14h30 - 17h30
du lundi au samedi : 14h - 17h30

Renseignements : 06 16 30 32 48

MARCHÉ DE L'ART

Dimanche 13 septembre

Jardins du Castelrose - 10h à 18h.

- Une quarantaine d'artistes originaux exposent et vendent leurs œuvres.
- Démonstrations et animations diverses
- Musiciens
- Des peintres sur le motif exécuteront des aquarelles à travers la ville.
- Vente aux enchères à 17h, par Maître Malval commissaire-priseur de L'Isle-Adam, des toiles réalisées dans la journée.
- Salon de thé



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Des visites guidées de la Ville seront proposées par l'Office de Tourisme.



Renseignements : 01 34 69 41 99

SPECTACLES DE DANSE MODERN-JAZZ

Vendredi 19, samedi 20 juin à 20h30
Dimanche 21 juin à 14h30
Maison de L'Isle-Adam
C.M.I.A.

CROISIÈRES « FESTIV'EAU »

Croisière « Salsa »
Samedi 20 juin - 17h30
Croisière « Jazz »
Dimanche 21 juin - 15h30



Office de Tourisme
Renseignements :
01 34 69 41 99

Animation marché

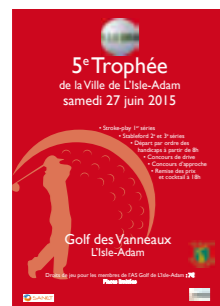
Dimanche 21 juin - 11h
Orchestre jazz
Jardins du Castelrose

SPECTACLE DES ATELIERS THÉÂTRE ENFANTS

Samedi 27 juin - 18h
Culture et Loisirs
Maison de L'Isle-Adam

5^E TROPHÉE V.I.A GOLF

Samedi 27 juin
Golf des Vanneaux
V.I.A. Golf



Exposition canine

27 et 28 juin
Parc Manchez
Club Canin

RÉGATE « FEMMES À LA BARRE »

Dimanche 28 juin - 10h
Centre nautique - chemin des Trois sources
C.Y.V.I.A.
Renseignements :
01 34 73 02 61



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ (public adulte)

Vendredi 3 juillet - 20h30
Ludothèque Pirouette
9 place Hubert Jolivet
Renseignements :
01 34 08 01 70



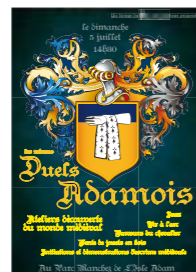
Inauguration des cabines de Plage

Les années Folles à la Plage !
Samedi 4 juillet
A partir de 14h
Renseignements :
01 34 08 19 19



DUELS ADAMOIS

Dimanche 5 juillet - 14h30
Parc Manchez



C.R.E.A.T.I.F.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ PUBLIC ADULTE

Vendredi 17 juillet - 20h30
Ludothèque :
9 place Hubert Jolivet
Pirouette
Renseignements :
01 34 08 01 70



Anniversaire de la libération de L'Isle-Adam

Dimanche 30 août
Place du Tillé - Nogent - 10h
Carrefour des Alliés - 11h
Union Nationale des Combattants

Forum des associations

Samedi 5 septembre
10h / 18h
Centre sportif Amélie Mauresmo
Renseignements :
01 34 08 19 19



CONCERT « ESSENTIELLES »

Chœur féminin
Dimanche 13 septembre
15h30
Eglise Saint-Martin
Association des Amis de l'Orgue de L'Isle-Adam (A.A.O.I.A.)
Renseignements :
01 34 69 54 77

Marché de l'Art

Dimanche 13 septembre
10h-18h
Jardins du Castelrose
Renseignements :
01 34 08 19 38



Nutrichallenge

Samedi 19 septembre - 14h
Stade Philippe Grante
Inscription sur place : 1€
Renseignements :
01 34 08 19 19



Animation marché

Dimanche 20 septembre - 11h
Spectacle de magie
Jardins du Castelrose

Régate « Grand Prix de L'Isle-Adam »

pour dériveurs inter séries et maraudeurs.
Dimanche 20 septembre - 10h
Centre nautique chemin des Trois sources - C.Y.V.I.A.
Renseignements :
01 34 73 02 61

Bourse aux vêtements

Du 21 au 25 septembre
Maison de L'Isle-Adam
A.F.I.A.P - Renseignements :
01 34 69 21 38

COMÉDIE MUSICALE

9, 10, 11 octobre
16, 17, 18 octobre
23, 24, 25 octobre
CSL - Maison de L'Isle-Adam

CÔTÉ SANTÉ



Retrouvez les pharmacies ouvertes les plus proches de chez vous ou les pharmacies de garde grâce à l'application mobile « MonPharmacien » ou rendez-vous sur le site

www.monpharmacien-idf.fr.

Une information ciblée, fiable et permanente vous guidera vers la pharmacie la plus proche.

LA GENDARMERIE DU VAL-D'OISE SUR FACEBOOK

Depuis le 14 janvier la Gendarmerie du Val-d'Oise est officiellement sur facebook. L'objectif étant de renforcer la proximité avec la population valdoisienne, en publiant des informations pratiques, des articles de sensibilisation mais également en répondant aux différentes questions des citoyens. La page est un outil de communication privilégié entre les forces de l'ordre et la population, alors n'hésitez pas à consulter leur page facebook.

VACANCES ET ANIMAUX : ÇA SE PRÉVOIT !

Pendant les vacances votre animal de compagnie a droit lui aussi à son confort. Pour cela il est important de prévoir ses vaccinations, son transport, ses passeports et identification et son hébergement. Pour toutes questions contactez votre vétérinaire ou rendez-vous sur le site www.ilspartentavecvous.org



PHARMACIES DE GARDE

La nuit,
appeler la gendarmerie
au 01 34 69 73 30.

Dimanche 21 juin
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 19**

Dimanche 28 juin
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : **01 34 21 50 56**

Dimanche 5 juillet
Pharmacie Do Pham
Persan : **01 34 70 04 36**

Dimanche 12 juillet
Pharmacie Bardet
Parnain : **01 34 73 02 12**

Mardi 14 juillet
Pharmacie Bresson
Presles : **01 34 70 06 88**

Dimanche 19 juillet
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : **01 34 70 10 80**

Dimanche 26 juillet
Pharmacie Raby
Parnain : **01 34 73 01 90**

Dimanche 2 août
Pharmacie Villemont
Mériel : **01 34 21 52 38**

Dimanche 9 août
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 19**

Samedi 15 août
Pharmacie Joly-Jolly
L'Isle-Adam : **01 34 69 52 85**

Dimanche 16 août
Pharmacie Joly-Jolly
L'Isle-Adam : **01 34 69 52 85**

Dimanche 23 août
Pharmacie Vaudou
Persan : **01 30 34 61 20**

Dimanche 30 août
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-vallée : **01 34 70 61 17**

Dimanche 6 septembre
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : **01 34 21 50 56**

Dimanche 13 septembre
Pharmacie Pecron - Jourda
L'Isle-Adam : **01 34 69 01 73**

Dimanche 20 septembre
Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : **01 34 69 03 73**

Dimanche 27 septembre
Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : **01 34 73 06 17**

Dimanche 4 octobre
Pharmacie Kokougan
Persan : **01 34 70 04 79**

Dimanche 11 octobre
Pharmacie Ogier
L'Isle-Adam : **01 34 69 24 69**

DÉMARCHES EN LIGNE : TIMBRES FISCAUX

Désormais, la Direction Générale des Finances Publiques vous permet d'obtenir des timbres fiscaux par internet en vous rendant sur le site internet timbres.impots.gouv.fr.

Plus besoin de se rendre dans les bureaux de tabac-presse, remplissez les informations et recevez votre timbre fiscal par email.



FÉLICITATIONS

Mariages à L'Isle-Adam

31/03/2015	Béverly-Mathilde Renac et Cyril Jallet
04/04/2015	Sophie Gaquière et Hervé Truphémus
11/04/2015	Pauline Rogeret et Pierre Zanga
16/05/2015	Céline De Mulder et Stéphane Taillandier

BIENVENUE

Naissances adamoises à L'Isle-Adam

10/03/2015	Arwen Gérard
11/03/2015	Maëlie Jacqueray
19/03/2015	Louis Myhié
23/03/2015	Kélia Andzouana
23/03/2015	Célia Andzouana
25/03/2015	Alicia Demars
04/04/2015	Mathieu Gabet
11/04/2015	Cleya Bonnelles
09/05/2015	Auxane Blondeau Leroux
10/05/2015	Nathan Vincent
15/05/2015	Hugo Di Duca
15/05/2015	Matéo Dos Santos
16/05/2015	Soazig de Feydeau de Saint-Christophe

Naissances adamoises à l'extérieur

02/04/2015	Yacine Abbou
05/04/2015	Tiago Teixeira
10/04/2015	Hugo Aquilina
24/04/2015	Chaden Hoarau
25/04/2015	Hamza Amraoui

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Décès adamoises à L'Isle-Adam

09/03/2015	James Perdrigeat, 83 ans
17/03/2015	Robert Borel, 80 ans
21/03/2015	Maurice Parisot, 97 ans
29/03/2015	Danielle Toumazet née Puiseux, 73 ans
12/04/2015	Françoise Lenormand née Guillemaud, 90 ans
30/04/2015	Marguerite Haas née Drugeon, 102 ans
01/05/2015	Raymond Petit, 89 ans

Décès adamoises à l'extérieur

04/03/2015	Nicole Chevenon veuve Nardy, 81 ans
07/03/2015	Jean-Pierre Renard, 74 ans
22/03/2015	Antonio Bras Teixeira, 81 ans
26/03/2015	Marie Gens veuve Riette, 89 ans
08/04/2015	Claude Ries épouse Vuillier, 69 ans
12/04/2015	Claude Cointre, 75 ans
12/04/2015	Paulette Duteil veuve Louc, 90 ans
15/04/2015	André Foucherot, 89 ans
17/04/2015	Roger Gorini, 84 ans
26/04/2015	Léon Potez, 83 ans
04/05/2015	André Laurent, 86 ans
05/05/2015	Jean-Claude Hélouis, 77 ans
11/05/2015	Stéphane Parola, 43 ans

Venez vous détendre dans un écrin de verdure au Novotel Château de Maffliers****



Notre château du XIXe siècle dispose de 4 salons de style ancien ou moderne, pouvant accueillir de 10 à 120 personnes. Vue magnifique sur notre parc ou sur la forêt

Notre restaurant vous accueille également tous les jours de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 22h30

Informations et Réservations au 01 34 08 35 35 ou h0383@nccor.com

Novotel Château de Maffliers
Allée des Mémorans - 95400 Maffliers
www.novotel.com/3181

FASHION KAKI

SURPLUS MILITAIRE AIRSOFT

TÉL. 09 53 89 04 27

1 bis rue Leon GODIN - BEAUMONT-SUR-OISE

5% DE REMISE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

TRAITEUR ITALIEN, RESTAURANT, ÉPICERIE FINE ITALIENNE

Nouveauté 2015

- Le Brunch du dimanche
- Les soirées pâtes à volonté du jeudi soir

Livraison à domicile des pizza et produits traiteur

28-30 avenue des Ecuries de Conti - 95290 L'Isle-Adam
Tél : 01 34 08 21 93 - labocca95290@orange.fr

7jours/7 9h/24h



Aire de jeux couverte

Commandez par internet
www.gomcdo.fr

Tél. : 01 34 08 11 29
Centre commercial du Grand Val
95290 L'Isle-Adam

DOLBY ATMOS

CINÉMA LE CONTI

1 salle Dolby ATMOS PLACE DU PATIS L'ISLE-ADAM

5 SALLES CLIMATISÉES 3D

WWW.CINEMALECONTI.COM

